



Mesnil-en-Ouche

COMMUNE NOUVELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20240528_12

DÉCISION MODIFICATIVE N°1-2024 SUR BUDGET PRINCIPAL

Date du Conseil Municipal :	28 mai 2024	Nombre de conseillers en exercice :	56
Date de convocation :	21 mai 2024	Nombre de présents :	29
		Nombre de représentés par pouvoir :	5
		Nombre de votants :	34
		Nombre d'absents :	22

L'an deux-mille-vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : BACKX Olivier, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domic, BLERIoT Damien, CARPENTIER Corinne, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, FUCHÉ Fabienne, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PENAUX Mélanie, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), BRONCQUART Marcel (à Bernard VANDOOREN), DORGERE François (à John MICHEL), GOULLEY Martine (à Véronique THIBOUT), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : ADELIN Jean-Michel, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BRARD Aurélia, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, TAVERNIER Sophie.

Secrétaire de séance : FAUCHE Gérard.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- La délibération n° D20240319_07 du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche en date du 19 mars 2024 adoptant le budget primitif 2024 pour le budget principal,

Considérant :

- Qu'il convient d'adopter une décision modificative sur le budget principal afin de prendre en compte l'affectation définitive du résultat,

Décide : à l'unanimité (34 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'adopter la décision modificative n°1-2024 sur le budget principal :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 103,23 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 103,23 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	23 339,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	23 339,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	24 443,03 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	24 443,03 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	23 339,80 €	24 443,03 €	0,00 €	1 103,23 €
 INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 339,80 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 339,80 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	23 339,80 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	23 339,80 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	23 339,80 €	23 339,80 €
Total Général		1 103,23 €		1 103,23 €

Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.



MESNIL-EN-OUCHE

Budget Mesnil-en-Ouche M14

DM n°1 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002-01 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 103.23 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 103.23 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	23 339.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	23 339.80 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	24 443.03 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	24 443.03 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	23 339.80 €	24 443.03 €	0.00 €	1 103.23 €
INVESTISSEMENT				
R-001-01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 339.80 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	23 339.80 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	23 339.80 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	23 339.80 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	23 339.80 €	23 339.80 €
Total Général		1 103.23 €		1 103.23 €

Résumé de l'acte

027-200058162-20240528-D20240528_12-BF

Numéro de l'acte : D20240528_12
Date de décision : mardi 28 mai 2024
Nature de l'acte : BF
Objet : Décision modificative n°1-2024 sur budget principal
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
AR reçu le : 11/06/2024
Numéro AR : 027-200058162-20240528-D20240528_12-BF
Document principal : 71_AN-MEO DOCBUDG-20005816200013-027046-DM1-2024-11062024000000.xml

Pièces jointes :

71_AN-D20240528_12.pdf
71_AN-ANNEXE 23.pdf

Historique :

11/06/24 11:34	En cours de création	
11/06/24 11:45	En préparation	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 12:07	Reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 12:08	En cours de transmission	
11/06/24 12:11	Transmis en Préfecture	
11/06/24 12:19	Accusé de réception reçu	
11/06/24 14:06	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 14:06	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 14:06	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 14:06	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 14:07	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE
11/06/24 14:07	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUICHE



Le Maire
Jean Louis MADELON